



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 09712

Nom ou dénomination : 2MV AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2014 sous le numéro de dépôt 41123



1404116903

DATE DEPOT : 2014-05-05

NUMERO DE DEPOT : 2014R041123

N° GESTION : 2014B09712

N° SIREN :

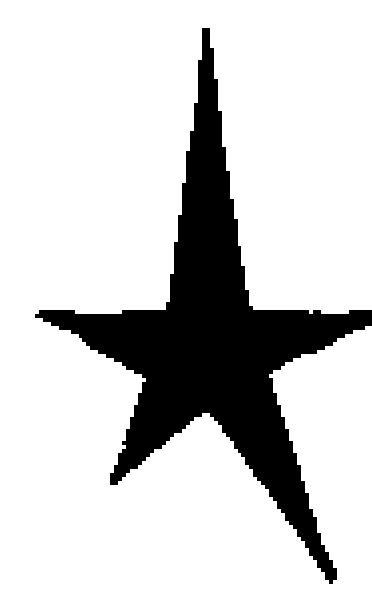
DENOMINATION : 2MV AUDIT

ADRESSE : 7 impasse Saint Denis 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2014/02/27

TYPE D'ACTE : CERTIFICAT

NATURE D'ACTE : ATTESTATION BANCAIRE

**Certificat de dépôt des fonds**

La Banque Courtois SA au capital de 18 399 504 EUR, ayant pour numéro unique d'identification 302 182 258, et ayant son siège social à 33, rue de Rémusat à Toulouse (31001), certifie :

- avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 euros, représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société en formation SAS 2MV AUDIT.

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à SALLES, le 27/02/2014

En quatre originaux

Le Responsable de l'Agence

BANQUE COURTOIS

SALLES

8, Rue de la Haute Lande

33770 SALLES

la dénomination
de l'énonciation
la mention « s
commissaires a

Article 3 – Obj

La société a p
inscription sur l

. Enregistr

Le 03/03/2

. Enregistrer

Total liqui

Montant re

L'Agente

25 capitaux de 200
euros chacune
proportion de la

à M. Alexis MA

à M. Stéphane

Total du nombre

.

Chaque associé a
une part des bénéfices
d'actions qu'il a

Chaque associé
mandataire, ch
droits de vote e
le capital.

.

et, ne pouvant
collectivité des
modifier les sta
autres décisions
l'action, le baill

Article 13 - Tra

Toute cession
l'agrément résu

réguliers, ne peut
des professions
européenne po
compter du jou
céder tout ou p

Au cas où les
exclu de la soc
court des délais
désignée par la

.

procédure de
européenne po

Tout directeur
proposition du
motifs et sans
présenter ses
révocation. En
ses attributions

Les associés
président.

Lorsque la société
collectivité des
répertoriées da

Tout associé
nécessaires po
jugement sur la

*

.

Toute autre dé

Article 22 – Pr

Lors de chaque
verbal de la réu

Le procès-verb
président de s
l'indication du

.

la dépréciation
amortissement

Sur le bénéfice
pour constituer
fonds de réserve
cours lorsque,
dixième.

Le bénéfice d
antérieures et c

.

du droit d'oppo

Article 28 - No

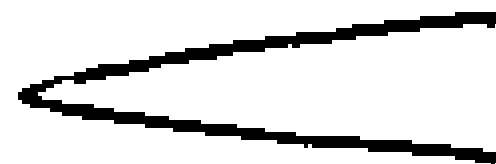
M. Alexis MAR

M. Alexis MAI
conditions requ

.

•

Alexis M



,

•